

Pressemitteilung

RETOUR SUR LA CONFÉRENCE : « LE DATA ACT EN PRATIQUE »

Luxembourg, le 12 juin 2024 – la Fedil et la Chambre de Commerce ont organisé la conférence intitulée : « Le Data Act en pratique : partage de données, changement de fournisseur cloud, interopérabilité : comment mettre en œuvre ? », modérée par Céline Tarraube et Mona-Lisa Derian.

Lors de son discours d'introduction, Gérard Hoffmann a exposé le contexte ainsi que les enjeux liés à une production des données croissante par les objets connectés et les opportunités que ce texte offre pour favoriser une économie de la donnée européenne florissante au bénéfice de nos entreprises.

Szymon Lewandowski de la Commission européenne a tout d'abord dressé un panorama général du texte lors de son intervention et présenté les grands principes et les objectifs du Data Act dans le contexte de la stratégie européenne des données.

Ensuite, pour introduire la 1^{ère} partie sur le partage des données « Business to Business » & « Business to Consumer », Astrid Wagner et Catherine Di Lorenzo ont présenté les obligations et droits des consommateurs et des entreprises dans le cadre du Data Act qui permettront de faciliter le partage des données.

La 1^{ère} table ronde a été l'occasion de mettre en perspective les défis des entreprises quant à l'implémentation du texte afin d'en tirer le plein potentiel.

Mickaël Tome a ouvert la 2^e partie sur le partage des données « Business to Government » en évoquant ses implications pour les entreprises.

Lors de la 2^e table ronde, les entreprises ont eu l'opportunité de partager leur manière d'appréhender ce type de demande de partage de données.

Enfin, la 3^e partie a abordé le changement de fournisseur cloud et l'interopérabilité avec une présentation de Nicolas Hamblenne sur les défis juridiques et pratiques que cela soulève.

La conférence s'est clôturée par une table ronde au cours de laquelle des fournisseurs cloud ont évoqué les considérations techniques et opérationnelles pour mettre en œuvre le changement de fournisseurs cloud pour faciliter la circulation des données.



La FEDIL et la Chambre de Commerce remercient une nouvelle fois chaleureusement la Commission européenne d'avoir apporté les clarifications nécessaires tout au long de cette conférence afin donner les clés de compréhension du Data Act pour en saisir les opportunités en termes d'innovation et de création de nouveaux produits et services basés sur les données.

Nous remercions également tous les intervenants et panélistes pour leur contribution active au débat.

La FEDIL et la Chambre de Commerce vont continuer leurs efforts conjoints pour adresser les questions liées à l'implémentation pour les entreprises et prévoient d'organiser de prochaines sessions thématiques.

Nos intervenants :

- Nicolas Hamblenne, Counsel, Information Technologies & IP, PwC Legal
- Szymon Lewandowski, Legal and Policy Officer in the Data Policy and Innovation Unit of DG CONNECT, European Commission
- Catherine di Lorenzo, Partner, Head of IP, data & Tech, A&O Shearman Luxembourg
- Mickaël Tome, Attorney-at-law, Togouna & Tome Avocats
- Astrid Wagner, Partner, IP, Communication & Technology, Arendt & Medernach

Nos panélistes :

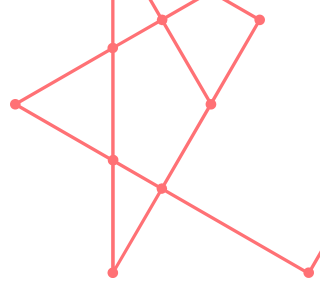
- Laura Balke, Policy Officer in the Unit E2 Cloud and Software of DG CONNECT, European Commission
- David Benhamou, Legal Adviser, POST Luxembourg
- Arnaud David, Director European Affairs, Amazon Web Services (AWS)
- Robert Graglia, Head of Grid Support and Data Services, Creos Luxembourg
- Gregory Gruber, Deputy Director, Outsourcing & Cloud Services, Proximus Luxembourg
- Philipp Jäggi, Chief Technology Officer / Cloud Evangelist, EBRC
- Antoine Kubiak, Government Affairs Manager, Microsoft European Government Affairs
- Marc Lemmer, Commissaire, CNPD
- Corinne Lozé, CEO, Orange Luxembourg
- Grégory Nain, Co-founder, Head of Operations, Data things
- Gerry Wagner, Director of International Institutional Relations, Arval BNP Paribas Group

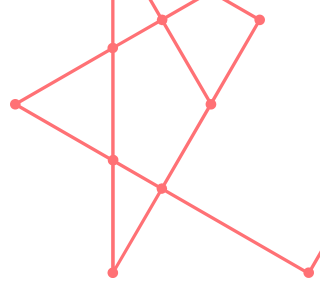
SLIDES DE LA CONFÉRENCE

Slides Le Data Act en pratique – 12 juin 2024

PHOTOS









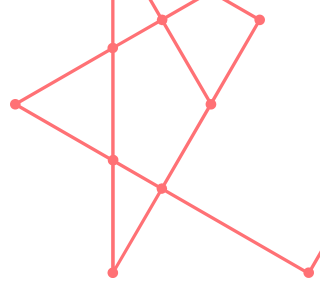












Crédit photo : © Emmanuel Claude pour la Chambre de Commerce